

Besoins fondamentaux: réexamen des concepts

Séance 1 : *le 18 janvier 2012 • 14h00-17h00*

Pauvreté absolue et besoins fondamentaux

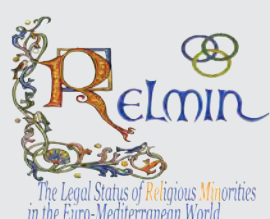
par

Denis BOUGET, professeur émérite de l'université de Nantes et

Diane ROMAN, professeur de droit à l'université de Tours et membre de
l'Institut universitaire de France

La première séance sur les besoins fondamentaux, au sens des besoins vitaux, est consacrée à la relation qui existe entre deux concepts, la pauvreté absolue d'une part, les besoins fondamentaux de l'autre. Tous deux ont donné lieu à de multiples analyses tant dans le domaine socio-économique que dans le domaine juridique. De nombreux travaux théoriques et empiriques expliquent comment les besoins fondamentaux ont servi de fondement à la définition et la mesure de la pauvreté absolue. Cette relation a également engendré et justifié de nouvelles formes de droits (droit de l'Homme, droit social, etc.) et provoqué un ensemble de tensions, voire de contradictions qui sont en grande partie la conséquence de la fragilité conceptuelle de la relation entre les deux.

En partenariat avec les projets Lascaux et Relmin



Salle de conférence de la MSH
5 allée Jacques-Berque • Nantes
Contact : Amélie Guisseau
amelie.guisseau@univ-nantes.fr
(+33) (0)2 40 48 39 76